



SURCHARGE & MAL-ÊTRE

Laboratoire 2 (LMC)

Depuis trop longtemps, les salariés du L2 (LMC) font face à une situation intenable dans leur service avec une nette dégradation de la situation ces derniers mois.

L'encadrement, bien conscient de ces problèmes, reste sourd aux demandes et continue à ignorer la dégradation des conditions de travail et la souffrance des salarié(e)s. Voici les faits qui ne peuvent plus être acceptés :

- Un **contrat Alliance en place depuis 6 ans**, avec des **postes non remplacés** et un **accroissement de la charge de travail** suite à un départ en retraite non compensé. Les missions s'accumulent, mais les effectifs ne suivent pas !
- Des arrêts longue durée pour **burn-out** : un signal d'alerte que l'encadrement refuse de voir ! Les salarié(e)s s'épuisent à la tâche, mais aucune solution durable n'est apportée.
- **Impact de SAP** : même si le canevas analytique a diminué, la charge de travail reste lourde avec la gestion des échantillons, ajoutant encore plus de pression sur les équipes.
- **Fatigue et surmenage des permanences** : il ne reste que 5 personnes habilitées à assurer les permanences du week-end. Là où une personne faisait une permanence toutes les 7 semaines, elle en fait aujourd'hui 3 dans un mois, avec des jours fériés en plus ! Cette situation engendre non seulement une grande fatigue mais aussi un impact sur la vie familiale et un stress permanent.

Malgré ces alertes répétées, l'encadrement continue de jouer la montre et de réduire les renforts dès que la situation semble s'améliorer légèrement, alors que des arrêts maladie sont toujours en cours. Les conditions de travail se dégradent, mais les salarié(e)s ne peuvent plus rester silencieux !

La CGT Roquette demande en urgence pour soulager la souffrance des salarié(e)s par :

- **Du renfort temporaire dans l'immédiat afin de réduire le nombre d'analyse en retard.**
- **Des embauches dont la titularisation du contrat Alliance en CDI Roquette afin de compenser les départs.**
- **Une meilleure organisation des permanences, avec une rémunération décente et une répartition plus équitable.**

Il est urgent d'agir afin de soulager la souffrance des salarié(e)s.

Les salarié(e)s du L2 (LMC) souhaitent faire entendre leurs revendications avec l'appui de la CGT Roquette, ensemble, nous sommes plus fort !

